Paris, le 27 mars 2009

Simone Veil

Monsieur le Président, Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 27 février dernier me faisant savoir que l'Association des Jeunes Magistrats souhaite initier une réflexion sur l'indépendance et la responsabilité des magistrats.

Dans cette perspective, vous m'avez fait parvenir un certain nombre de questions qui constituent les bases de votre questionnement de magistrat. L'ensemble des contributions seront rassemblées, éventuellement pour être publiées et permettre ainsi de dégager pour l'avenir les principales orientations à retenir.

J'ai le regret de vous faire savoir qu'en tant qu'ancien magistrat, j'ai tendance à penser que les deux problèmes que vous évoquez ne sont pas les seuls sur lesquels il conviendrait de réfléchir, pour que la Justice trouve dans la société française la place qui lui revient. Pour avoir été pendant plusieurs années Secrétaire du Conseil Supérieur de la Magistrature, j'ai été frappée par la dévalorisation de la profession.

Je ne sais si la situation a changé et si elle s'est améliorée, mais je peux dire qu'à l'époque il y avait hélas beaucoup à dire sur les conditions dans lesquelles notamment les magistrats du siège étaient astreints à faire valoir eux-mêmes leurs qualités. Quant au recrutement, la féminisation de la magistrature traduit une dévalorisation de cette profession qui me paraît tout à fait regrettable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Paul HUBER Président de l'AJM Madame Vanessa LEPEU Porte-Parole de l'AJM 12, rue du Moulin de la Pointe 75013 PARIS (won. Val